

Télépéage



Bonjour,

Votre comité d'entreprise vous fait bénéficier d'une offre sur les abonnements de télépéage Liber-t pour l'autoroute partout en France et en Espagne via la société BIP & GO.

Un confort exclusif :

Pas de vitre à baisser

Pas de ticket à prendre

Pas de monnaie

ni de carte bancaire à chercher

Un passage en voie réservée :

Sur toutes les autoroutes
de France et d'Espagne

Dans plus de 400 parkings
sans passer en caisse

Un paiement simplifié et différé :

Vos frais de péage sont enregistrés
par le badge et prélevés
le mois suivant

Facture unique mensuelle et détaillée



Pour en bénéficier, rendez-vous à l'Agence Commerciale Bip & Go de TINQUEUX :

Offre Spéciale CE : - 40% sur les frais d'activation*

Offre LIBERT VACANCES (en chèques vacances)

VENTES DE BADGES

LE 5 AVRIL 2018

DE 10H A 15H

Votre badge télépéage vous sera remis immédiatement et vous économiserez les 6 € de frais d'envoi.

N'oubliez pas de vous munir d'un RIB et d'un téléphone portable

SIMPLIFIEZ-VOUS LE PÉAGE

**bipandgo.com le plus malin pour
avoir un badge Télépéage t**



BIP & GO

*Offre soumise à conditions et non cumulable avec d'autres promotions en cours. Offre valable du 01/01/2018 au 31/12/2018 réservée aux particuliers s'abonnant au télépéage dans le cadre du partenariat avec votre CE. Valable pour les souscriptions d'abonnement au télépéage Bip&Go à la carte et au forfait, via le formulaire de conditions particulières CE. Les frais d'activation sont réduits de 40% soit 6,00€ TTC au lieu de 10,00€ TTC. Soit une réduction de 4,00€ TTC à la souscription. L'abonné Bip&Go reste redevable des frais de péage et de stationnement.
Bip&Go - 30, boulevard Gallieni 92 130 Issy-Les-Moulineaux - SAS au capital de 1000 euros - RCS Nanterre 750 535 288



DEMANDE DE BADGE

TITULAIRE DU CONTRAT		
NOM Prénom		
Date de Naissance		
E-mail		
Téléphone portable		
Adresse		
Code Postal	Ville	
Pays		
COORDONNEES BANCAIRES		
IBAN		
BIC		
<input type="checkbox"/> OFFRE BIP&GO AU FORFAIT OU A LA CARTE (tarifs au 1 ^{er} Juin 2016)		
Frais de mise en service et d'activation	10€/badge à la souscription Offre Spéciale CE - 40 % soit 6 €	
Abonnement au forfait annuel	<input type="checkbox"/> facture électronique	16€ / an / badge
	<input type="checkbox"/> facture papier	28 € / an / badge
Abonnement à la carte mensuel	<input type="checkbox"/> avec facture électronique	1,70 € / mois circulé et par badge. Facturés uniquement les mois où le badge est utilisé ; en cas de non-utilisation du badge pour chaque période de 12 mois consécutifs des frais de non-utilisation de 10€ seront facturés le 13ème mois
	<input type="checkbox"/> avec facture papier	2,70€ / mois circulé et par badge. Facturés uniquement les mois où le badge est utilisé ; en cas de non-utilisation du badge pour chaque période de 12 mois consécutifs des frais de non-utilisation de 10€ seront facturés le 13ème mois
Frais d'utilisation en Espagne	<input type="checkbox"/> au mois circulé avec facture électronique (par défaut)	2,50€ / mois circulé et par badge. Uniquement les mois où le badge est utilisé en Espagne. Les frais d'utilisation en Espagne sont facturés indépendamment et en sus des frais d'abonnement pour la France.
	<input type="checkbox"/> au forfait annuel avec facture électronique	10,00€ par an et par badge. Les frais d'utilisation en Espagne sont facturés indépendamment et en sus des frais d'abonnement pour la France. La première année, facturation au prorata de la date anniversaire du contrat
<input type="checkbox"/> OFFRE BIP&GO Liber-t vacances France/Espagne tarifs au 15 Mai 2017		
Tarif mensuel avec facture électronique		GRATUIT : En cas de solde chèques-vacances positif (150€ par année civile) 2€/ mois circulé : En cas de solde chèques-vacances négatif
Frais de mise en service et d'activation		gratuit
Frais d'utilisation en Espagne	<input type="checkbox"/> au mois circulé avec facture électronique (par défaut)	2,50€ / mois circulé et par badge. Uniquement les mois où le badge est utilisé en Espagne. Les frais d'utilisation en Espagne sont facturés indépendamment et en sus des frais d'abonnement pour la France. ATTENTION le crédit de Chèques Vacances n'est valable qu'en France.
DATE		SIGNATURE
<input type="checkbox"/> souscription <input type="checkbox"/> transfert	N° d'abonné	N° de série
PARRAINAGE	N° parrain	Nom Prénom
OFFRE CE	Nom du CE PSA Charleville-Mézières	Code offre

Liber-t

Vacances

Ouvrir un compte,
c'est simple !

1

Pour ouvrir un compte
Liber-t Vacances et recevoir
votre badge de télépéage

- Rendez-vous sur www.bipandgo.com et laissez-vous guider.
 - Vous ouvrez en ligne votre compte à l'aide de votre RIB.
 - Vous recevez sous 48h votre badge à domicile * et vos accès à votre « Espace Abonné ».
- Liber-t Vacances.**

*frais d'envoi du badge: 6 euros à prévoir.

2

Pour charger votre
compte avec
vos Chèques-Vacances

- Rendez-vous dans votre Espace Abonné en ligne et imprimez le bordereau de remise.
- Retournez le bordereau et vos Chèques-Vacances à l'adresse indiquée sur le bordereau.



Votre compte **Liber-t Vacances** est crédité.
Bénéficiez de tous les avantages du télépéage !

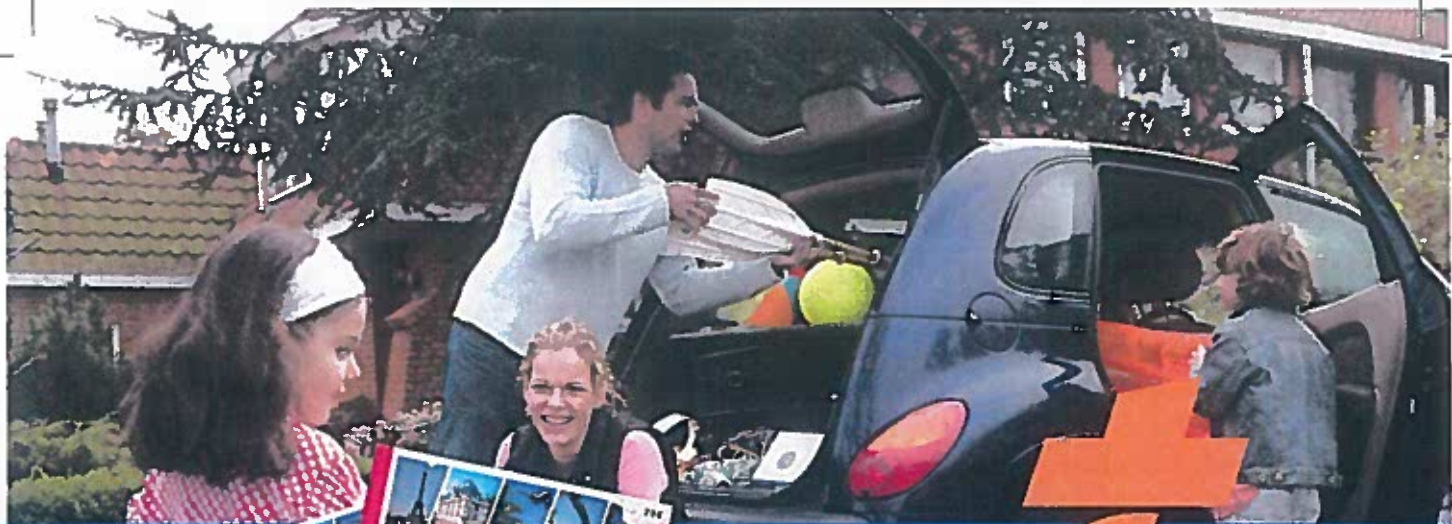
BON À SAVOIR

- Vous pourrez déposer sur le compte **Liber-t Vacances** jusqu'à 150€ par année calendaire.
- Vous pourrez suivre la consommation de votre avance Chèques-Vacances en temps réel sur Internet.
- Le montant non consommé de votre avance Chèque-Vacances est automatiquement reporté sur l'année suivante.
- Une fois consommée votre avance Chèque-Vacances, vous pouvez continuer à bénéficier des avantages du télépéage pour seulement 2€ par mois, prélevés uniquement le mois où vous utilisez votre badge.

Conditions générales de l'offre disponibles sur www.bipantigo.com

BONNES VACANCES ET BONNE ROUTE !





Liber-t
Vacances



POUR UTILISER VOS CHÈQUES-VACANCES SUR AUTOROUTE

Profitez de tous les avantages du télépéage
avec **Liber-t Vacances**

- ▶ Un passage rapide dans des voies réservées à tous les péages de France.
- ▶ Un paiement facilité.

Payez vos trajets sur autoroute avec vos Chèques-Vacances
sans engagement, de manière simple, rapide
et efficace sur www.bipandgo.com



Attention, depuis le 1^{er} janvier 2013,
les Chèques-Vacances ne peuvent plus être
remis directement aux péages.

Le Chèque-Vacances,
c'est aussi 170 000
professionnels
du tourisme et
des loisirs à découvrir
sur www.ancv.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

BONNES VACANCES ET BONNE ROUTE !

